

Marché Monétaire :

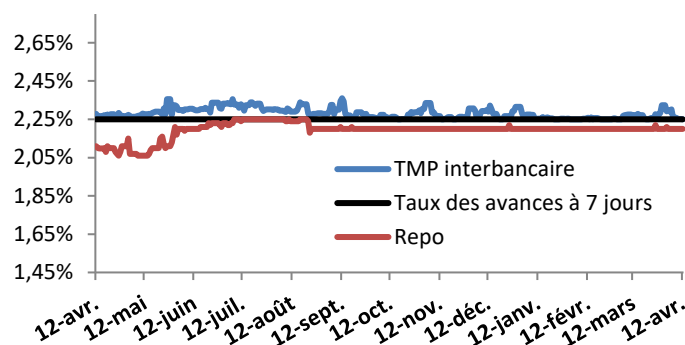
Grâce à l'injection de 4 Mrds de DH additionnels effectuée par la Banque Centrale à travers ses avances à 7j, le marché monétaire a retrouvé son équilibre. Cette injection a permis aux banques de la place de relever leur excédent en termes de constitution de la réserve obligatoire à 22,5 Mrds de DH en date du 12 mars. Le Trésor, de son côté, est resté présent sur le marché monétaire. Ce dernier a procédé à des placements quotidiens moyens de 12,8 Mrds de DH.

Dans ce contexte, les taux monétaires ont traité, en moyenne, à 2,25% pour le TMP interbancaire tandis que la pension livrée jj s'est stabilisée à 2,20%.

Pour la semaine prochaine, étant donné l'importance de l'excédent de la réserve obligatoire, BAM a décidé de ponctionner 5,3 Mrds de DH du circuit dont 4 Mrds à travers ses avances hebdomadaires. Elle ramène de ce fait l'encours global de la monnaie centrale à 53 Mrds de DH.

Evolution de la Réserve Monétaire Obligatoire (RMO)				
Date	Solde RMO	Moyenne constituée	Ecart (solde-MR)	Cumul des écarts
06/04/2018	23 533	22 431	1 967	13 848
07/04/2018	23 533	22 496	1 967	15 815
08/04/2018	23 533	22 554	1 967	17 781
09/04/2018	23 557	22 607	1 991	19 772
10/04/2018	23 596	22 656	2 030	21 802
11/04/2018	23 975	22 719	2 409	24 212
12/04/2018	19 848	22 588	-1 718	22 493

Moyenne Requête (MR) : 21 566 MDH



Interventions de Bank Al-Maghrib en Mrds de DH					
Instrument	Règlement	Echéance	Montant demandé	Montant servi	(+/-)
Avance à 7 jours	12/04/2018	19/04/2018	54,2	50	-4
Prêt garanti	04/01/2018	03/01/2019	Ns	0,7	-
	12/04/2018	11/04/2019	Ns	0,1	-1,3
	06/07/2016	05/07/2018	Ns	1,7	-
	05/10/2017	04/10/2018	Ns	0,5	-

(+/-) Injection/ponction par rapport à la semaine dernière

Marché Obligataire :

○ Marché primaire :

Devant faire face, en date du 16 Avril, à une tombée en capital de près de 5 Mrds de DH, le Trésor effectue une levée relativement importante. Il a, en effet, retenu, au titre de cette troisième séance primaire du mois d'avril, un montant de 2 Mrds de DH. Il porte de ce fait le volume de ses interventions mensuelles à 4 Mrds de DH.

De leur côté, les investisseurs ont manifesté une demande de 9,1 Mrds de DH. Cette dernière a été majoritairement orientée vers le 5 ans qui, à lui seul, a capté 81% de la demande ! le reliquat a été proposé sur le 15 ans (759 MDH), le 26 Sem (500 MDH) et le 52 Sem (480 MDH). Face à cette configuration, le Trésor s'est exclusivement financé sur le 5 ans.

En termes de taux, les rendements primaires se stabilisent. Le 5 ans est ressorti à 2,76% (-0,3 pbs).

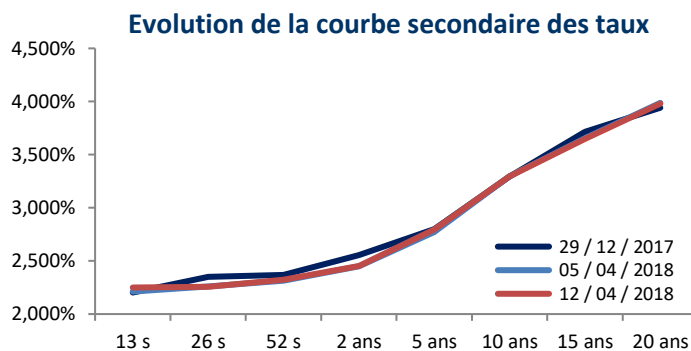
○ Marché secondaire :

En lien avec le resserrement de liquidité observé sur le marché monétaire, les taux courts ont corrigé à la hausse cette semaine. Ainsi, le 13 Sem et 52 Sem ont pris respectivement 4 pbs et 1 pb pour s'afficher désormais à 2,25% et 2,32%.

Quant aux autres segments de la courbe, ceux-ci ont connu une stabilité sur la semaine. Dans ces conditions, la performance hebdomadaire du MBI ressort positive de 6 pbs. Depuis le début de l'année, cette dernière a atteint 1,11%.

Adjudications du 10/04/2018 - Règlement le 16/04/2018					
Maturité	Montant proposé	Montant adjudgé	Taux S	Taux S-1	Var
13 Sem			2,15%	2,15%	0,0
26 Sem	500,0	0,0	2,19%	2,19%	0,0
52 Sem	480,0	0,0	2,30%	2,30%	0,0
2 ans			2,44%	2,44%	0,0
5 ans	7 384,1	2 000,0	2,76%	2,76%	-0,3
10 ans			3,25%	3,25%	0,0
15 ans	759,0	0,0	3,67%	3,67%	0,0
20 ans			3,98%	3,98%	0,0
30 ans			4,42%	4,42%	0,0
TOTAL	9 123,1	2 000,0			

En MDH



Evolution de la courbe secondaire	13 Sem	26 Sem	52 Sem	2 ans	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans
29/12/2017	2,20%	2,35%	2,37%	2,55%	2,80%	3,29%	3,71%	3,94%
05/04/2018	2,21%	2,26%	2,32%	2,45%	2,77%	3,30%	3,66%	3,99%
12/04/2018	2,25%	2,26%	2,32%	2,45%	2,80%	3,30%	3,65%	3,99%
Variation hebdomadaire (en pbs)	3,8	-0,3	0,9	0,1	2,4	0,0	-0,8	-0,7

Marché Actions :

Les immobilières sanctionnées

Temps durs pour les immobiliers cotés à la bourse de Casablanca qui ont été fortement chahutés par les investisseurs.

En dehors de cette catégorie de valeur, le marché boursier garde un air de consolidation en évoluant sans grandes turbulences. Le principal indice du marché, le MASI, boucle ainsi la semaine sur une variation de 0,76% à 12.994 pts. De même, le baromètre des valeurs les plus actives, le MADEX gagne 0,73% à 10.526 pts. A ce niveau, la performance annuelle réalisée se situe à 4,88% pour le premier indice et à 4,22% pour le second.

Coté flux, la chute de régime d'activité s'accroît. Le compartiment central du marché canalise, en effet, un volume quotidien moyen de près de 76 MDH, contre 151 MDH une semaine plus tôt, et une moyenne annuelle de 141 MDH.

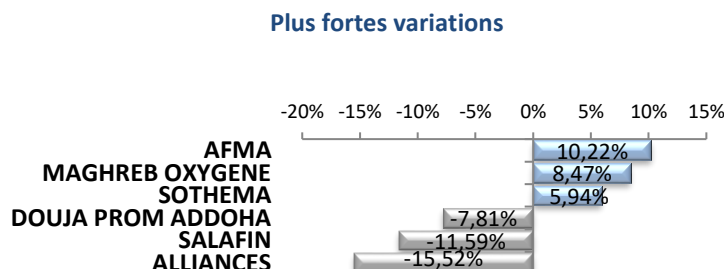
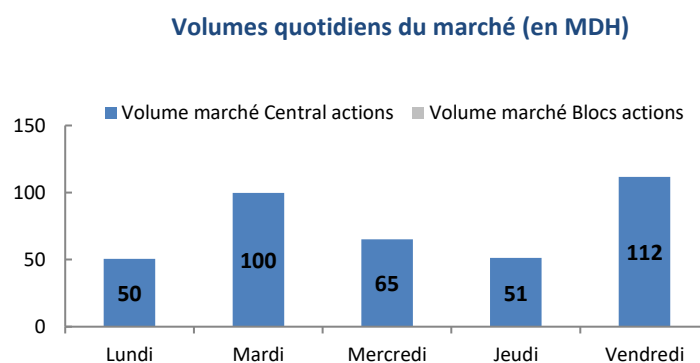
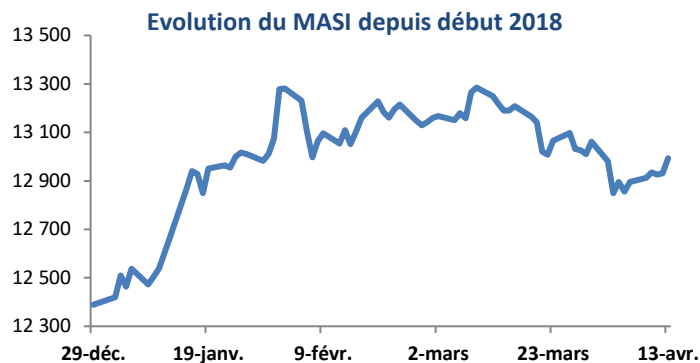
Par valeur, MARSA MAROC (-0,05%) draine 39,7 MDH, l'équivalent de 10,5% du flux hebdomadaire global. Derrière, ADDOHA (-7,81%) canalise près de 33,9 MDH. En troisième place, on retrouve IAM (+1,54%) qui enregistre un flux de 31,7 MDH.

Au niveau de la physionomie, 33 valeurs ont évolué à la hausse cette semaine, contre 23 à la baisse, tandis que 18 sont restées inchangées.

Coté variations, AFMA s'adjuge la plus haute marche du podium, avec une performance de 10,22% à 1.122 DH. Arrive ensuite MAGHREB OXYGENE qui s'apprécie de 8,47% à 164 DH, puis SOTHEMA qui améliore son cours de 5,94% à 1.642 DH.

A l'autre bout du classement, ALLIANCES signe la plus forte baisse du marché. Elle cède 15,52% à 147 DH. SALAFIN lâche à son tour 11,59% à 141,45 DH. Puis ADDOHA régresse de 7,81% à 23,95 DH.

Aux nouvelles des sociétés de la cote, notons que La Banque Populaire a annoncé avoir procédé, le mardi 10 avril 2018, à l'inauguration de son bureau de représentation dans la capitale qatarie, Doha. Ainsi, la Banque Populaire devient le premier groupe bancaire marocain à s'installer au Qatar où 14.000 Marocains du Monde (MDM) résident.



Infos de la semaine :

- Le Conseil de gouvernement, réuni jeudi, a adopté deux projets de décrets relatifs aux Organismes de placement collectif immobilier (OPCI), présentés par le ministre de l'Economie et des finances. Il s'agit de déterminer les modalités de délivrance d'agrément aux évaluateurs immobiliers d'actifs d'OPCI ainsi que la composition et le mode de fonctionnement de la commission consultative chargée d'émettre un avis sur les demandes d'agrément. Le deuxième décret a désigné le ministère des Finances comme l'autorité gouvernementale désignée dans la loi. Aussi, ce décret a fixé le montant du capital initial de toute société de placement immobilier.
- Les groupes Aksal et Holmarcom viennent de sceller un partenariat afin de se lancer ensemble dans l'immobilier commercial, selon un communiqué du groupe du groupe holmarcom. "Une joint-venture a été créée pour acquérir du foncier commercial et développer de nouveaux projets répondant aux besoins d'un secteur en forte croissance". "Cette collaboration vise à regrouper les expertises complémentaires des deux groupes et mutualiser leurs moyens financiers", précise le conglomérat.
- L'agence de notation STANDARD & POOR'S confirme la note « BBB-/A-3 » du Maroc avec perspectives stables. Les analystes de S&P attribuent ce verdict principalement à (i) la réforme du régime de change permettant de favoriser la compétitivité extérieure du pays, au (ii) secteur bancaire suffisamment capitalisé et aux (iii) perspectives favorables pour les exportations devant réduire le déficit du compte courant à 2,5% à l'horizon 2020 à moins que le Royaume subisse des chocs économiques externes.